

## **Informations Post AGO**

### **ATTIJARI LEASING**

**Siège social : Rue lac d'Annecy – 1053 Les berges du lac – Tunis**

Suite à la réunion de son assemblée générale ordinaire en date du 26/05/2015, la société ATTIJARI LEASING publie ci-dessous :

- les résolutions adoptées.
- le bilan après affectation du résultat comptable
- l'état d'évolution des capitaux propres

### **I-Résolutions adoptées à l'Assemblée Générale Ordinaire d'Attijari Leasing le 26 mai 2015**

#### **PREMIERE RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance du rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014 et le rapport général des Commissaires aux Comptes sur les états financiers relatifs à l'exercice 2014 de Attijari Leasing, approuve lesdits états financiers arrêtés au 31/12/2014 tels qu'ils lui sont présentés ainsi que le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014.

L'Assemblée Générale Ordinaire donne ainsi, quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2014.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

#### **DEUXIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des commissaires aux comptes , établi conformément aux dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 et suivants du code des sociétés commerciales ainsi que l'article 29 de la loi de la Loi n°2001-65 relative aux établissements de crédits :

1-Prend acte des opérations réalisées au cours de l'exercice 2014 dans le cadre d'opérations approuvées antérieurement par l'assemblée Générale Ordinaire, et ce, conformément à la liste d'opérations figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

2- Approuve la *convention de gestion de fonds à capital risque avec ATTIJARI SICAR* en vertu de laquelle elle lui a confié la gestion d'un fonds d'un montant de 2 000 000 DT.

3-Approuve le contrat conseil avec *ATTIJARI FINANCES* au titre d'une ou plusieurs émissions d'emprunt obligataire.

4-Approuve les éléments de rémunération des dirigeants tels que figurant au rapport spécial des commissaires aux comptes.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### **TROISIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale décide :

1-D'affecter les résultats de l'exercice 2014 et du report à nouveau créditeur comme suit:

(Montant en Dinars Tunisien)

<b>Bénéfice de l'exercice de 2014</b>	<b>6 002 799</b>
<b>Report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs</b>	<b>3 750 179</b>
<b>Total</b>	<b>9 752 978</b>
<b>Réserve spéciale de réinvestissement</b>	<b>2 500 000</b>
<b>Bénéfice disponible</b>	<b>7 252 978</b>
<b>Dotations au Fonds Social</b>	<b>50 000</b>
<b>Dividendes, à raison de 1,200DT / Action(*)</b>	<b>2 550 000</b>
<b>Report à nouveau</b>	<b>4 652 978</b>
<b>Dont report à nouveau des exercices 2013 et antérieurs</b>	<b>1 200 179</b>
<b>Dont report à nouveau sur l'exercice 2014</b>	<b>3 452 799</b>

(\*) : A Prélever sur les résultats reportés de 2013, distribuables en franchise de retenue

L'Assemblée générale Ordinaire décide de fixer la date de paiement des dividendes pour le 25 Juin 2015

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### **QUATRIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant des jetons de présence relatifs à l'exercice 2014 à 50 mille dinars DT et donne pouvoirs au Conseil d'Administration de fixer les critères de sa répartition.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### **CINQUIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Permanent d'Audit Interne au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité des Risques au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars.

L'Assemblée Générale Ordinaire arrête le montant de la rémunération des membres du Comité Exécutif du Crédit au titre de l'exercice 2015 à 12 mille dinars.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

### **SIXIEME RESOLUTION :**

L'AGO autorise l'émission par Attijari Leasing d'un ou de plusieurs emprunts obligataires et/ou subordonnés dans la limite de 60 millions de dinars pour le financement de son exploitation, à émettre dans un délai maximal d'un an et donne pouvoir au Conseil d'Administration pour fixer les modalités, les montants successifs et les conditions de leurs émissions.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**SEPTIEME RESOLUTION :**

L ' Assemblée Générale Ordinaire nomme les commissaires aux comptes suivants pour la période 2015-2017:

Renouveler les mandats des commissaires aux comptes en cours :

- M Mustapha MEDHIOUB du Cabinet FINOR
- Cabinet Walid Ben AYED

Cette résolution est mise aux voix est adoptée à l'unanimité

**HUITIEME RESOLUTION :**

L ' Assemblée Générale Ordinaire nomme :

M Kamel HABBACHI en tant que nouvel Administrateur représentant Attijari BANK.et ce à compter de cette date jusqu'à l'assemblée générale statuant sur l'exercice 2015.

Cette résolution est à l'unanimité

**NEUVIEME RESOLUTION :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne tous pouvoirs au porteur d'une copie ou d'un extrait du présent procès verbal pour accomplir toutes les formalités légales de dépôt, d'enregistrement et de publication.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

## II- BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE (en Dinars)

### BILAN APRES AFFECTATION ARRETE AU 31 DECEMBRE 2014

(exprimé en dinar tunisien)

	31 Décembre <u>2014</u>	31 Décembre <u>2013</u>
<b>ACTIFS</b>		
Caisses et avoirs auprès des banques	10 670 992	4 859 872
Créances sur la clientèle de Leasing	403 795 854	372 974 508
Acheteurs factorés	10 029 312	5 817 992
Portefeuille de placement	16 334 547	-
Portefeuille d'investissement	4 304 322	2 255 187
Valeurs immobilisées	3 645 002	3 687 905
Autres actifs	4 889 559	7 068 996
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>	<b>453 669 588</b>	<b>396 664 460</b>
<b>PASSIFS</b>		
Concours bancaires	760 431	2 784 731
Dettes envers la clientèle	7 019 561	6 203 126
Comptes courants des adhérents	1 784 952	1 377 845
Emprunts et dettes rattachées	385 181 991	333 421 623
Fournisseurs et comptes rattachés	18 767 049	17 068 240
Autres passifs	5 510 422	4 553 891
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>	<b>419 024 406</b>	<b>365 409 455</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
Capital social	21 250 000	21 250 000
Réserves	2 125 000	2 125 000
Réserves Pour Fonds Social	117 204	117 204
Effets des modifications comptables	(551 800)	(551 800)
Fond capital risque	6 500 000	6 500 000
Résultats reportés	5 204 778	5 510 422
<b>Total des capitaux propres</b>	<b>34 645 182</b>	<b>34 950 826</b>
<b>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</b>	<b>453 669 588</b>	<b>400 360 281</b>

### III-L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES AU 31/12/2014 APRES AFFECTATION DE RESULTAT

	Capital social	Réserve légale	Réserve spéciale de réinvestissement	Fonds social	Effets des modifications comptables	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total
SOLDE AU 31 DECEMBRE 2014	21 250 000	2 125 000	4 000 000	67 204	(551 800)	4 301 979	6 002 799	37 195 182
Affectations approuvées par l'A.G.O du 26/05/2015			2 500 000	50 000		3 452 799	(6 002 799)	0
Dividendes						(2 550 000)		(2 550 000)
<b>CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION</b>	<b>21 250 000</b>	<b>2 125 000</b>	<b>6 500 000</b>	<b>117 204</b>	<b>(551 800)</b>	<b>5 204 778</b>	<b>0</b>	<b>34 645 182</b>